

Mme Sophie CLUZEL
Secrétariat d'Etat chargée
des personnes handicapées
14 avenue Duquesne
75700 Paris

Saint-Renan, le 25 janvier 2022

Madame la Ministre,

Pour faire suite à nos différents échanges au sujet de la revalorisation salariale du personnel du secteur social et médico-social consécutive au Ségur de la Santé, je tenais à vous informer qu'hier encore, lundi 24 janvier, j'ai reçu à ma permanence une délégation du Collectif associations, syndicats et employeurs du secteur médico-social finistérien constituée principalement d'associations créées par des parents d'enfants en situation de handicap.

Comme partout en France, ces acteurs du secteur social et médico-social étaient très fortement mobilisés.

Les représentants de ce collectif ont tenu à me rappeler que les salariés de leur secteur ne percevaient toujours pas la revalorisation salariale net de 183 € et se sentent toujours comme les « oubliés du Ségur ».

Ils se sont également émus que la conférence des métiers et de l'accompagnement social et médico-social organisée par le Premier ministre ne se soit pas tenue le 15 janvier dernier comme initialement prévue mais soit reportée au 18 février prochain.

Au-delà, ils ont souhaité souligner que sans un appui fort des pouvoirs publics à l'égard de leur secteur, celui-ci perdrait toujours davantage en attractivité et que, d'ores-et-déjà il devait faire face à des difficultés jamais connues jusqu'alors en matière de recrutement.

A l'issue de mon entrevue avec ces acteurs représentatifs du secteur social et médico-social, je me suis engagé à porter à votre connaissance leur ressenti face à cette situation qui ne peut être que préjudiciable aux personnes en situation de handicap et à leurs familles et à vous rappeler combien sont fortes leurs attentes concernant les mesures qui doivent être prises le 18 février prochain.

Vous remerciant de votre attention, je vous prie, Madame la Ministre, de bien vouloir recevoir l'expression de ma plus respectueuse considération.

Didier Le Gac
Député

Permanence parlementaire : 11 rue de Kerzouar BP 30089 29290 SAINT-RENAN
Tél. 02 98 33 02 20

Accueil du public de 9h à 12h du lundi au vendredi et sur rendez-vous l'après-midi et le samedi
Correspondance à Paris : 126 rue de l'Université 75007 PARIS
Retrouvez-moi sur mon blog : www.didierlegac.bzh

